

#88

# CÔTÉ PILE

Magazine municipal de la ville  
de Saint Denis de Pile

*Dossier*

**PLAN DÉPLACEMENT**

**Un réseau routier aménagé  
pour mieux le partager**

**DÉLÉGATION ITALIENNE**  
**Signature de la Charte de jumelage**

**FISCALITÉ**  
**Comprendre son avis d'impôts fonciers**

**RESTAURANT**  
**Les futurs restaurateurs**

# Le projet D'UNE VILLE

Nos investissements se poursuivent pour préparer l'avenir et anticiper les changements à l'œuvre.

Tout d'abord en faveur de la mobilité. Nous aménageons progressivement notre réseau, où la voiture occupe historiquement une place importante, pour favoriser les modes actifs (la marche et le vélo). Nos infrastructures sont peu à peu sécurisées et leur vocation diversifiée, pour prioriser les cyclistes ou piétons sur certains axes et ainsi améliorer les conditions de déplacement. Dans un cadre apaisé, se promener devient de nouveau possible, grâce à un maillage d'espaces publics et la création de cheminements plus sécurisés et ombragés.

Ensuite, nous investissons en faveur de la préservation et l'acquisition de terres agricoles pour favoriser l'installation de maraîchers et d'éleveurs, accroître notre production locale et les circuits courts. Ceci nous permettra, avec la finalisation prochaine des travaux de notre restauration scolaire, de garantir durablement des repas sains composés de produits locaux, au sein de nos cantines.

Enfin, nous allons renforcer l'attractivité de notre commune avec l'aménagement d'un restaurant. Celui-ci ouvrira ses portes au printemps prochain, au sein de notre ancienne bibliothèque. Ce projet gastronomique et bistronomique, attendu depuis longtemps, entrera en résonance avec la vitalité festive, associative et culturelle de notre ville.

Cette nouvelle adresse qui ne manquera pas d'être apprécié en couple, entre amis ou en famille, sera exploité par deux jeunes chefs girondins qui ne manquent ni de talent, ni d'enthousiasme. Je suis d'autant plus heureuse que l'un d'eux réside à Saint Denis de Pile.

**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint Denis de Pile



**Retour sur les événements de la rentrée !**  
Retour en images sur cette rentrée à Saint Denis de Pile !



**SITE INTERNET DE LA VILLE :**  
[www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)  
**PAGE FACEBOOK :**  
[facebook.com/SaintDenisdePile](https://facebook.com/SaintDenisdePile)  
Si vous rencontrez des difficultés pour vous abonner à la page de la ville ou pour consulter son site internet, le CCAS et/ou le centre socioculturel peuvent vous aider.

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



## vie quotidienne



6

Délégation italienne  
Signature officielle de la charte de jumelage



7

Aménagement paysager  
Sécurisation, embellissement



8

Fiscalité  
Comprendre son avis d'impôts fonciers



9

Nouveau maraîcher  
Le maraîcher du coin

## les projets prennent vie

10-15

PLAN DÉPLACEMENT  
Un réseau routier à aménager



## plein de vie



16-17

Exposition  
Le parti pris des livres  
Portraits de Familles  
Soirée des parents



18

Nouveau restaurant  
Les futurs restaurateurs

expression politique 19

cali, la com d'agglo 21

vie dynamique 22-23

agenda 23

**Côté Pile n°88, Automne 2023** - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél. : 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Stéphanie Pays. Couverture : © \*adobe stock. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile, / Impression : Mailex à Coutras. Tirage : 2 900 exemplaires. Dépôt légal à parution.



## Délégation italienne

# SIGNATURE DE LA CHARTE DE JUMELAGE

La Charte de Jumelage entre la ville de Saint Denis de Pile et Malalbergo a été officiellement signée le vendredi 29 septembre 2023 à la Chartreuse de Boma. Cette charte est à la fois l'aboutissement d'un processus de rencontres et le début d'une histoire commune.

**Monia Giovannini**, Maire de Malalbergo, **Stéphano Ferretti**, conseiller municipal (en charge du budget, de la fiscalité, des travaux, de l'urbanisme, des cimetières, de la police municipale et du jumelage) et **Maura Felicani**, adjointe au Maire (en charge de la santé, de l'éducation, de la culture, de la sécurité du territoire et de la participation citoyenne) ont visité durant 2 jours la commune de Saint Denis de Pile afin de découvrir notre ville, ses projets et quelques-uns de ses acteurs.

Cette rencontre a été réalisée avec le concours de la Fédération interrégionale des comités de jumelage, présidée par Joël Caurraze.

Le programme était dense pour la venue de la délégation Italienne : visite de l'école élémentaire Anne Frank pour y découvrir la coopérative, la boîte à jouets ainsi que les équipements numériques, visite de producteurs locaux, déjeuner au restaurant d'application du Haut Mexant puis présentation des serres et de l'Esat de l'Adapei, découverte du patrimoine dont les quais aménagés de l'Isle, l'église classée, la chartreuse restaurée, rencontre avec la recyclerie, l'Accordeur, Court aux troussees, l'association Dionys Country, le club de Tae Kwon Do,

le marché des producteurs... Et pour finir la visite de la médiathèque de Boma.

**Cette visite s'est achevée par une cérémonie officielle, au cours de laquelle, le 29 septembre à 11h, Fabienne Fonteneau et Monia Giovannini, maires des deux communes, ont conjointement signé la charte de jumelage entre Saint Denis de Pile et la ville de Malalbergo.**

Ce jumelage se déploiera autour de 4 grands axes : **l'éducation**, pour faciliter la mobilité des jeunes et promouvoir les échanges linguistiques, **la culture et le sport** pour favoriser les coopérations entre les associations et enfin **la gastronomie** pour valoriser et promouvoir nos produits respectifs.

*« Je me réjouis d'avoir concrétisé, en compagnie de Monia Giovannini, maire de Malalbergo, notre volonté d'unir nos destins et de développer les échanges entre nos deux villes. Nous avons besoin d'horizon pour dresser des perspectives, nous avons besoin d'altérité pour créer de la complémentarité, nous avons besoin de partage pour favoriser la solidarité, nous avons besoin de liens pour progresser et s'enrichir »* conclue Fabienne Fonteneau.



# Vacance d'immeuble

Après enquête administrative et fiscale, la Commune a engagé une procédure d'incorporation dans son patrimoine, de parcelles dont les propriétaires sont décédés, sans succession connue. Il s'agit des parcelles suivantes :

◊ Sur le site des étangs des Chèvres :

YA 17 - BERTRAND  
ZA 247 - BERTRAND  
ZA 250 - BORDAS  
ZA 213 - DELAIR  
ZA 228 - DUBET  
ZA 44 - FENOUILAS  
ZA 229 - GODICHAUD

◊ Dans un secteur boisé proche du hameau de Lombrière :

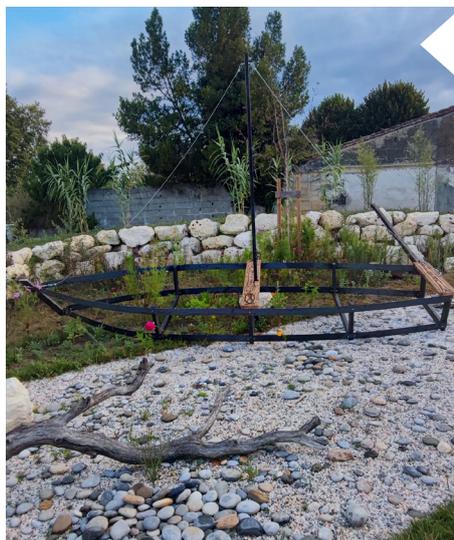
YR 1 - BARTHELEMY  
YR 2 - DELAGE

A l'issue d'un affichage de 6 mois, si aucun titulaire de droits sur ces parcelles ne se fait connaître, celles-ci deviendront propriété de la Commune.



Retrouvez l'intégralité de l'Arrêté N°DAJ\_21\_08\_23\_015 portant constatation de la vacance d'un immeuble sur le site de la ville : <https://www.mairie-saintdenisdepile.fr/>

# Aménagements/travaux/sécurisation



## AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS A FRAPPE

L'aménagement du giratoire de Frappe est enfin terminé avec la pose de cette ossature de bateau fabriquée par nos services. Celui-ci nous rappelle notre lien avec la rivière l'Isle.

La restauration du pont de Picampeau est finalisée. Des travaux rondement menés et cofinancés par la commune d'Abzac et de Saint Denis de Pile, après de nécessaires études Loi sur l'eau. Une bonne nouvelle pour les riverains et les enfants transportés sur ce circuit scolaire.



## RESTAURATION DU PONT DE PICAMPEAU

information

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION CARREFOUR DES EYMERITS - RD 910

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 910 au niveau des Eymerits ont débuté le 11 septembre. Ils devraient durer 14 semaines. Ce carrefour fait l'objet d'une transformation importante, afin de limiter la vitesse des véhicules pour sécuriser le carrefour ainsi que les arrêts de bus, comme leurs accès.

Afin de porter et réaliser ces aménagements, cette portion de route départementale deviendra à terme communale, la vitesse sera donc limitée à 50km/h (un radar fixe y sera implanté pour remplacer le radar de chantier, actuellement installé, pour sécuriser les agents qui réalisent les travaux). Durant la phase la plus impactante des travaux, la circulation se fait sur demi-chaussée, régulée par des feux alternants. Ces travaux importants, sont pour l'essentiel à la charge de la commune soit 315 000€. Le Département finance la réfection des enrobés (40 000€) et la Cali les nouveaux arrêts de bus (35 000€).

DIRECTION GÉNÉRALE  
**AVIS D'IMPÔT**  
 TAXES FONCIÈRES



## Fiscalité

# COMPRENDRE SON AVIS D'IMPÔTS FONCIERS !

Tous les propriétaires d'un bien immobilier, bâti comme non bâti, sont redevables de la taxe foncière. Celle-ci dépend de la valeur cadastrale du bien (\*), à laquelle est appliquée un taux, voté chaque année par les collectivités locales. **La commune de Saint Denis de Pile a fait le choix de ne pas augmenter le taux de sa taxe foncière depuis 6 années, malgré l'inflation, des recettes en baisse et la disparition de la taxe d'habitation** (Réforme de la Taxe d'habitation (\*\*\*)). « Ce choix est opéré en conscience, car la crise énergétique ainsi que de l'augmentation du coût de la vie, impactent fortement les Dionysiennes et les Dionysiens. Par ailleurs, si le taux communal n'augmente pas, la décision de l'état d'augmenter ses bases et d'appliquer une redevance spéciale pour la LGV, engendre de facto l'augmentation de la taxe foncière » précise Fabienne Fonteneau

La taxe foncière est un impôt local qui concerne toutes les personnes propriétaires ou usufruitières d'un bien immobilier, et ce même si le bien est en location. Elle doit être payée une fois par an. On distingue deux taxes foncières : **celle sur les propriétés bâties et celle sur les propriétés non bâties.**

Dans la mesure où le calcul de la taxe foncière dépend du loyer annuel théorique (\*) : **sa valeur peut évoluer chaque année en fonction du marché immobilier et des travaux réalisés sur la propriété.**

La principale variable est la valeur locative cadastrale de votre bien, c'est-à-dire le montant qu'atteindrait la somme des loyers annuels si votre bien était mis en location, sur la base d'un barème spécifique qui a été fixé en 1970. Elle dépend de la surface de votre logement, soit la surface au sol de ses pièces et de ses éléments secondaires, qu'ils soient ou non en communication directe avec la construction principale : garage, cellier, sous-sol, piscine, jardin, etc.

Ensuite la surface brute de ces

éléments est pondérée en fonction de leur valeur d'usage et de leur importance.

Un correctif d'ensemble est alors appliqué. Nous obtenons ainsi la surface pondérée nette qui sera la base du calcul de la taxe foncière.

Dans un troisième temps, cette surface est multipliée par ce qu'on appelle le «tarif d'évaluation du local de référence» : un tarif local moyen au m2 fixé en 1970, attribué selon la catégorie du bien concerné (en fonction de l'état du bien, la qualité de sa construction, ses équipements, etc.).

La base d'imposition est ainsi déterminée. Elle peut faire l'objet d'exonérations diverses mais réglementées (\*\*).

La base d'imposition définitive est ensuite multipliée par les taux fixés par chaque collectivité locale.

Cette étape permet le calcul de la taxe foncière qui est automatiquement réalisé par l'administration fiscale.

Avec les disparitions de la taxe d'habitation, cette taxe reste la seule imposition directe pour financer le budget des communes.



**(\*) Exemple de calcul de la valeur cadastrale pour application de la taxe foncière :**

**Pour une surface pondérée nette de 100 m2 et un tarif de référence de 12 €/m2, la valeur locative cadastrale d'un bien est de 1 200 € par mois, soit 14 400 € par an.**

**(\*\*) Volume des exonérations (base 2022) :**

**252 300 € dont + de 58% à la charge de la commune de Saint Denis de Pile**

## REFORME DU CALCUL DE TAXE FONCIÈRE POUR 2026

**La loi de finances du 30 décembre 2017 prévoit une réforme du calcul de la taxe foncière pour janvier 2026. En effet, le mode de calcul de cet impôt n'a pas été mis à jour depuis 1970, ce qui signifie que certains critères sont devenus obsolètes. Par exemple, la présence d'eau courante ou de gaz entraînent une majoration de la taxe foncière car considérés comme des critères de confort, alors qu'ils relèvent à présent de la simple décence. Cette révision des valeurs peut cependant impliquer une augmentation conséquente de la base imposée, et le gouvernement a prévu un dispositif de lissage sur plusieurs années.**

**C'est de là que proviennent les revalorisations forfaitaires observées récemment lors du vote des lois de Finances : en 2023, la valeur locative a été revalorisée de 7,1 % au niveau national (contre 3,4% en 2022).**

Exemple d'avis d'impôts sur les taxes foncières bâtis sur la commune de Saint Denis de Pile

Impôts foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	46,35 %	%	4,29 %	0,165 %	16,69 %	0,39 %	
Taux 2023	46,35 %	%	4,29 %	0,484 %	17,52 %	0,65 %	
Adresse	[REDACTED]						
Base	1157		1157	1157	1157	1157	
Cotisation	536		50	6	203	8	803
Cotisation lissée							
Adresse							

Valeur locative du bien

**(\*\*\*) Le taux communal de la taxe d'habitation était de 28,89% (taux inchangé depuis plusieurs années).**

**Avec la disparition de la Taxe d'habitation, la commune a bénéficié de l'ajout du taux pratiqué par le département ce qui amène au taux actuel de 46.35%. Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, la commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 214 880€.**

**La perte du produit de la taxe d'habitation ne permettant pas à la Commune de « s'y retrouver », nous faisons partie des communes dites « perdantes après réforme » et donc sommes compensées par l'état pour cette perte d'imposition.**

Les taux qui ont augmentés cette année sont les taxes spéciales (hausse de 0,165% à 0.484%) ainsi que les taxes ordures ménagères (dont l'intégralité de la recette est reversée au SMICVAL) et la Taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et du risque inondation).

**Au final, sur les 803 € dus (dans l'exemple), la commune ne percevra que 536 €, soit moins de 67% de la taxe payée par l'administré.**

## NOUVEAU MARAÎCHER

### LE MARAÎCHER DU COIN

Pour approvisionner notre restaurant scolaire et prochainement le restaurant qui ouvrira ses portes au sein de l'ancienne bibliothèque, pour favoriser les circuits courts et garantir une alimentation saine et durable aux habitants, nous avons besoin de producteurs locaux.

C'est pourquoi nous engageons une action pour maîtriser des terres dont la qualité agronomique a été analysée afin de faciliter leur installation et soutenir leur activité.

C'est ainsi que prochainement nous accueillerons Madame et Monsieur Mazouzi « le maraîcher du coin » qui compléteront, avec Denis Cano membre du mouvement local dionysien, l'offre locale.

Frappés par la Covid et la pression foncière, ils avaient besoin de terres et de soutien, ils seront à Saint Denis de Pile les bienvenus.



## NOUVELLE INSTALLATION

### SOCIÉTÉ SRTE

Jérôme Vignolles, entreprise SRTE (Société réalisations travaux Electriques) s'implante au sein du bourg, route de Paris.

Cet artisan électricien spécialisé dans la rénovation, la domotique l'automatisme et la climatisation réalise des travaux d'installation électrique dans tous locaux.

« Titulaire d'un DUT GEII (Génie Electrique et Informatique Industrielle), je fais ce métier depuis 23 ans et j'ai ouvert la société SRTE depuis le 28 février 2007. Nous proposons 3 grandes branches à savoir l'électricité générale + l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, la pompe à chaleur air/air (appelée anciennement la climatisation) le chauffage et la ventilation, l'installation de panneaux

photovoltaïques. Nous bénéficions de la qualification RGE. La nouvelle agence permettra aux clients d'obtenir des informations sur ces différentes activités. Elle proposera également la vente au détail de produits électriques. »

Jerome Vignolles -SRTE

06 84 97 91 93

contact@srte.fr

www.srte.fr

L'agence : 27 route de Paris

Siège social : 7 rue des bruyères

33910 Saint Denis de Pile





# PLAN DÉPLACEMENT



## UN RÉSEAU ROUTIER À AMÉNAGER

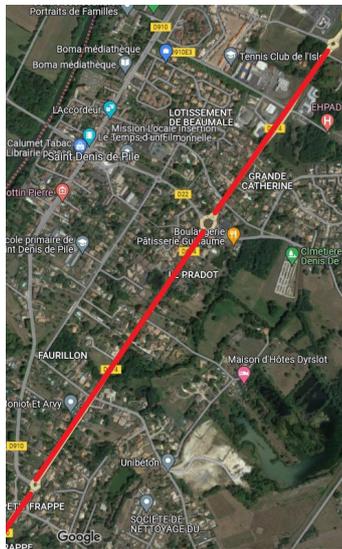
Dans ce numéro, attardons-nous sur le Plan Déplacement et les travaux réalisés par la commune pour identifier des routes secondaires qui seront progressivement transformées en voies cyclables ou piétonnes. L'objectif principal du programme voirie est : « de rendre le cycliste et le piéton prioritaire sur les axes secondaires et les sécuriser sur les axes principaux » grâce aux boucles piétonnes, au plan vélo 2023-2026 et au plan voirie 2023-2026.

## Plan vélo 2023-2026 AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

### OBJECTIFS

Favoriser, encourager et développer la mobilité à vélo !

Création de bandes cyclables, locations de vélo, sécurisation des voies existantes... La ville de Saint Denis de Pile favorise la mobilité des habitants du territoire.



Aménagement route de Coutras

### LES PARCOURS RÉALISÉS EN 2023 :

- **Route de la Gare et Avenue François Mitterrand** : Mise en place d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB), appelée aussi « chaucidou » pour protéger les cyclistes et les piétons là où les trottoirs sont inexistantes.
- **Route de Coutras** : Signalisation horizontale et verticale pour matérialiser la présence de cyclistes et sensibiliser les automobilistes.
- **Avenue du Général de Gaulle** : Signalisation horizontale et aménagement du parvis de l'école élémentaire en zone de rencontre.
- **Coût 33 000€ TTC**



### ET CEUX À VENIR :

En 2024, de nouveaux aménagements cyclables vont être réalisés pour relier :

**Le quartier de Frappe au centre-ville,**  
**Le hameau de Goizet à Pinaud et sa gare,**  
**Le centre-ville à l'étang des chèvres en passant par le secteur du Haut Mexant.**

En 2025 : relier le hameau de Bossuet, Nouet et Frappe jusqu'au centre-ville.

Des itinéraires aménagés vous permettront de circuler d'un secteur à l'autre de la commune, de manière plus sécurisée. Progressivement des voies seront prioritaires en faveur des cyclistes et des riverains.



### RAPPEL «CHAUCIDOU»

Ce dispositif permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur les routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques. Il partage la chaussée en trois voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés (voitures, camions ou motos) et deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

Aménagement de voies Chaussidou Av F. Mitterrand

**«4 bornes de vélos à assistance électrique ont été récemment implantés, ces vélos contribuent à la mobilité et favorisent l'intermodalité»**

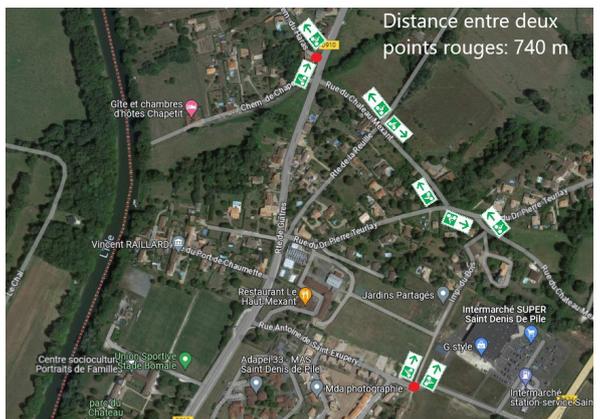
Depuis le mois de juin, pour pouvoir vous déplacer en toute liberté, des vélos à assistance électrique sont en location libre-service à Saint Denis de Pile !

Les Calivélos sont disponibles 7j/7 et 24h/24 et conçus pour des déplacements de station à station. Vous pouvez ainsi louer l'un des vélos électriques à disposition dans l'une des stations, parcourir votre trajet et le restituer dans la station de votre choix. La commune dispose de **12 vélos répartis sur 4 stations** :

- **Station Ecole Anne Frank** : Avenue du Général de Gaulle
- **Station Gare**
- **Station Jardin Public** : Square du jardin public (ancienne bibliothèque)
- **Station Camille Claudel** : Avenue de la Liberté

<https://www.lacali.fr/la-cali-et-vous/calivelo>

Vous pouvez aussi louer des vélos électriques à l'année, grâce à un système de location longue durée. Retrouvez toutes les informations sur le site de la CALI.



# Boucles piétonnes

## LES ITINÉRAIRES DIONYSIENS

### OBJECTIFS

Proposer aux Dionysiens des itinéraires de marche plus ou moins longs, afin que vous puissiez appréhender différemment votre environnement. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir notre patrimoine naturel et sensible, historique et architectural au rythme de la marche.

### CRÉATION DES BOUCLES

Nous avons matérialisé en 2023, 4 boucles de randonnées, pour un total de 18.7 km de boucles piétonnes pour favoriser les balades, les découvertes du patrimoine et les déplacements doux au sein de la commune.

- > la boucle de Dallau : 4 km
- > la boucle du centre-ville : 4,5 km
- > les étangs des chèvres : 2,7 km
- > la grande boucle du centre-ville jusqu'aux Etangs des chèvres en passant par le Matha : 7,5 km

Une 5<sup>ème</sup> boucle est en projet à proximité du village de Picampeau.



**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint-Denis-de-Pile

Par ailleurs des travaux d'aménagement de trottoirs ou de sécurisation des cheminements vers des arrêts de bus ont été réalisés et se poursuivent encore « La route de l'Europe, l'entrée de ville entre les terrains de foot et le centre, le quartier Camille Claudel, la passerelle sur l'allée des platanes ont été aménagés pour sécuriser les déplacements piétons. Au total c'est 2 millions d'euros de travaux » indique Fabienne Fonteneau. « La commune est vaste, nous rattrapons progressivement les effets d'une urbanisation constitutive d'une période au cours de laquelle la voiture était le principal mode de déplacement. A mesure que les besoins évoluent, nous adaptons nos voiries, au regard de nos capacités, de nos infrastructures, de la physionomie de notre commune ».

### LE PROJET

Ces boucles piétonnes font partie d'un projet global de mise en valeur des mobilités douces et de réappropriation de l'espace public par les piétons et les cyclistes. Elles ont été pensées pour s'intégrer dans d'autres réalisations comme :

- La mise en valeur de la zone humide et du Parc du Barail des Jais (bancs, tables, poubelles, lisses en bois, travaux à hauteur de 15 472 €),
- Les travaux de l'entrée de ville Route de l'Europe (création de trottoirs et réduction de la vitesse par divers aménagements),
- La pose d'une passerelle Avenue de la liberté (objectif : désenclaver le quartier Camille Claudel et l'Intermarché en facilitant la circulation des piétons),
- Les aménagements reliant les trottoirs de la route de Paris à la rue du Général Cluzeau pour permettre de cheminer jusqu'au bord de l'Isle.

Téléchargez les cartes :



### COÛT DES BOUCLES

- Piquets en bois : 600 €
- Panonceaux des 4 parcours : 453 €
- Pancartes parcours : 640 €
- Cartes de cheminement : 615 €
- Passerelle : 17000 €



Les cartes sont disponibles en ligne sur le site de la ville ([mairie-saintdenisdepile.fr](http://mairie-saintdenisdepile.fr)). A chaque point de départ proposé, un panneau d'indications est installé et propose un QR code (voir ci-contre) pour télécharger les cartes.

...Des aménagements pour mieux circuler à pied et à vélo...

## Plan voirie 2023-2026 PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT



Chaque année la commune investit pour l'entretien de ses voiries, ces travaux s'organisent dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement. En 2023, la Ville de Saint Denis de Pile a traité des axes dégradés pour un montant de 50 700€ et a effectué des travaux d'aménagements et de sécurité pour 56 886 €, soit un total de **107 586€ TTC**.

Au-delà des travaux d'entretien, la commune a réalisé des travaux d'aménagements, les voici :

### PICAMPEAU

Réfection du pont de Picampeau :  
**59 810€** cofinancé par la commune d'Abzac (photo à droite).



### ROUTE BARREE BREUIL ET ROSSIGNOLS



### CARREFOUR DES EYMERITS

Depuis début septembre, la RD 910 au niveau du carrefour des Eymerits fait l'objet d'une transformation importante afin de limiter la vitesse des véhicules et de sécuriser les arrêts de bus, comme leur accès.

La vitesse est dorénavant limitée à 50km/h et un radar de contrôle de vitesse y a été implanté.

La création de trottoirs, la réduction de la largeur de chaussée, la protection des arrêts de bus, la reprise du pluvial : **315 556€**.

### ROUTE DE COUDREAU

En cette fin d'année, la commune va réaliser des travaux d'aménagements de la circulation Route de Coudreau (Voie Dépt. D22E2). Ces travaux vont permettre une limitation de la vitesse de circulation sur cette voie départementale fréquentée et donc réduire les nuisances consécutives au comportement routier inadapté de certains usagers et permettre ainsi un apaisement du cadre de vie.

Les aménagements envisagés se localiseront en agglomération, entre la voie SNCF et le giratoire de Frappe et prévoient :

- La création de deux écluses à priorité de circulation,
- L'utilisation de bordures en plastique 100% recyclées.



## exposition

## LE PARTI PRIS DES LIVRES

Maddalena Rodriguez-Antoniotti est plasticienne et écrivain. Ses œuvres ont fait l'objet de nombreuses expositions tant en France qu'à l'étranger, ainsi que de commandes et acquisitions publiques (notamment muséales). Son Parti Pris des Livres photographique, à la chambre noire, est un hommage vibrant au corps du livre. À des peaux de papier dont elle révèle la sensualité.

Depuis bientôt deux ans, la programmation de Boma, tiers lieu culturel de Saint Denis de Pile, renforce l'offre culturelle de la commune en intégrant et repensant les événements qui existaient déjà sur la ville et en apportant de nouveaux temps forts : spectacles, expositions, projections, conférence, fêtes et animations... Boma développe une diffusion professionnelle leader sur le Libournais, intégrée dans les réseaux intercommunaux et départementaux. « Notre programmation connaît un vif succès depuis l'ouverture du site au public en décembre 2021, qui tient en bonne partie à la magie de ce lieu de vie, avec ce parc, la Chartreuse, l'architecture et les aménagements de la médiathèque. Ces espaces forment un ensemble qui inspire nos partenaires et les différents publics qui s'y croisent. » observe Régis Garenne directeur de Boma.

La programmation vise principalement le bassin de population de la Communauté d'Agglomération, dans une complémentarité avec les équipements culturels du territoire. Son rayonnement peut aussi toucher un public départemental, nous le voyons sur des événements d'ampleur, tel que le festival Musik à Pile ou l'exposition des œuvres de l'auteur de bandes dessinées Guillaume Trouillard.

Cette programmation d'une vingtaine de dates par an, régulière et identifiée, porte un accent particulier sur la musique et la bande dessinée. Cette dernière offre la possibilité de « travailler » à la fois sur le support livre et le sujet des Arts Plastiques, par des expositions dans une salle spécialement équipée, l'Espace Albert Camus de la médiathèque de Boma.

## EXPOSITION PHOTOGRAPHIES

L'exposition des photographies de Maddalena Rodriguez-Antoniotti « Le parti pris des livres » est aussi à la croisée entre livre et Arts Plastiques.

## PROJECTION FAHRENHEIT 451

Au cinéma grand écran de Libourne le vendredi 20 octobre. **Projection du film culte Fahrenheit 451** de François Truffaut.

## L'HISTOIRE DU PAPIER

**Conférence de Pierre Marc de Biasi** le 28 octobre à 15h à la Chartreuse. Et si le papier avait été la plus grande invention de tous les temps ?



**Exposition le parti pris des livres. Du 14 octobre au 11 novembre 2023.**

Médiathèque de Boma à Saint Denis de Pile / 1, route de Guitres.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



## Soirée des parents

Tous les mois, le centre social Portraits de Familles organise une « Soirée des Parents » dans l'école maternelle de Saint Denis.

Ces soirées ont d'abord pour vocation d'être des espaces de convivialité où les parents peuvent discuter autour d'une pizza et faire connaissance. A partir de 20 h, début des échanges avec Sandrine Delaporte, psychopraticienne.

La prochaine thématique est « Retrouvez le plaisir d'être parent sans y sacrifier toute son énergie ! ».

**La prochaine « Soirée des parents » est ouverte aux parents et sera le 17 novembre à 19h00 à l'école maternelle.**



**Portraits de Familles**  
Centre socioculturel

1 route de Guîtres  
SAINT DENIS DE PILE  
05 57 51 92 75

**CAFÉ ET SOIRÉE GRATUIT DES PARENTS** OUVERT À TOUS

Aborder des thématiques autour de la parentalité avec des professionnels

**LES DATES À RETENIR**

**LES CAFÉS DES PARENTS 8h45**

- 26 Septembre "Comment faire face aux difficultés en famille ?" A l'école maternelle de St Denis de Pile
- 17 Octobre "Les émotions et les enfants : mieux les comprendre !" A l'école élémentaire de St Denis de Pile
- 12 Décembre "Des moments pour l'enfant et soi en toute sérénité !" A l'école maternelle de St Denis de Pile

**LES SOIRÉES DES PARENTS 19h**

- 17 Novembre "Retrouver le plaisir d'être parent sans y sacrifier toute son énergie !" A l'école maternelle de St Denis de Pile

Discussions et échanges animées par Sandrine Delaporte psychopraticienne

INFORMATION ET INSCRIPTION AU 05 57 51 92 75

## Réunions de quartiers

Afin de permettre aux habitants de venir s'exprimer et de rencontrer les élus, les traditionnelles réunions de quartiers se tiendront cette année les 28 novembre, 5 décembre, 7 décembre et 14 décembre prochain à la Maison de l'Isle à 18h30. En fonction de son secteur d'habitation (correspondant aux 4 zones de bureaux de vote), les Dionysiens sont invités à assister à une de ces réunions pour échanger sur la vie de la commune, pour connaître les réalisations et projets de la ville ou encore faire part de signalements ou suggestions afin d'améliorer votre cadre de vie.

**SAINT DENIS DE PILE**

Rencontrez vos élus et échangez sur la vie des quartiers et les projets

**PARTICIPATION**

**RÉUNIONS DE QUARTIERS**  
MAISON DE L'ISLE  
18H30

**Mardi 28 novembre ; mardi 5 décembre  
jeudi 7 décembre ; jeudi 14 décembre 2023**

Renseignements : 05 57 55 44 35  
ou [democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr)  
Facebook : @SaintDenisdePile | [www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)

CO-CONSTRUIRE SAINT DENIS DE PILE

**RÉUNIONS DE QUARTIERS**  
MAISON DE L'ISLE / 18H30

En complément des tours de hameaux organisés tout au long de l'année, Madame le Maire, Fabienne Fonteneau, et les élus du conseil municipal vous invitent aux traditionnelles réunions de quartiers. En fonction de votre secteur d'habitation (correspondant aux 4 zones de bureaux de vote), vous êtes invités à assister à une de ces réunions pour échanger sur la vie de la commune, pour connaître les réalisations et projets de la ville ou encore faire part de signalements ou suggestions afin d'améliorer votre cadre de vie.

**Mardi 28 novembre**  
Secteur centre-ville (zone bureau de vote n°1)

**Mardi 5 décembre**  
Secteur sud (zone bureau de vote n°3)

**Jeu 7 décembre**  
Secteur nord-ouest (zone bureau de vote n°2)

**Jeu 14 décembre**  
Secteur est / nord-est (zone bureau de vote n°4)

Renseignements : 05 57 55 44 35  
ou [democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr)  
Facebook : @SaintDenisdePile | [www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)



## Nouveau restaurant

# LES FUTURS RESTAURATEURS

Un appel à candidature pour la sélection des exploitants a été lancé courant Septembre 2023. L'audition des candidats a permis de sélectionner Messieurs Théophile Cousin (dionysien) et Kevin Barreau associés.

Leur projet a séduit les membres du jury composé par les deux chefs restaurateurs bordelais : Jean-Pierre Xiradakis ancien gérant de la Tupina et Fabienne Biehler du restaurant l'Etoile. Ces deux chefs se sont engagés à accompagner les porteurs de projet pendant la phase d'installation et les parraineront durant les 6 premiers mois de leur installation.

« Nous ne comptons pas d'établissement en cohérence avec le dynamisme culturel et festif de la commune. Ce sera désormais chose faite. Ce restaurant va renforcer l'attractivité de Saint Denis de Pile qui deviendra pour de nombreux habitants un lieu de destination pour sortir et passer du temps en couple, en famille et entre amis. Ce projet bistro-nomique et gastronomique se conjuguera parfaitement avec la programmation de l'Accordeur, du BOMA ou encore des nombreuses associations qui participent à la vitalité de Saint Denis de Pile. Il complétera l'offre du salon de thé la Cafetière cuivrée et de la guinguette. » **se réjouit Fabienne Fonteneau.** « Nous avons été convaincus par le professionnalisme de ces deux jeunes professionnels, leur enthousiasme et la qualité de leur projet. Celui-ci correspond parfaitement à ce que nous attendions : compétences, qualité, implication dans la vie locale et envie de partager. Je suis d'autant plus heureuse qu'ils vivent tous deux sur le territoire et l'un d'eux est Dionysien. »

Les travaux au sein de l'ancienne bibliothèque vont débuter courant octobre, pour une livraison au printemps prochain, une saison idéale pour ouvrir une table et profiter de sa terrasse sur jardin.

À  
propos  
de nous :

« Nous sommes deux chefs cuisiniers, Kévin Barreau et moi-même Théophile Cousin (33 et 27 ans) et nous travaillons depuis plusieurs mois sur la reprise d'un restaurant dans le secteur.

L'idée de reprendre les locaux de l'ancienne bibliothèque de Saint Denis de Pile nous a déjà été suggérée par le passé sans que l'on y prête attention, nous pensions que nous n'aurions jamais le budget nécessaire pour mener à bien ce grand projet. Aujourd'hui nous comprenons que ce projet est réalisable grâce au soutien de la commune, et nous aimerions nous lancer dans cette aventure avec vous...»



## CCAS

### AIDANTS, ET VOUS, QUI PREND SOIN DE VOUS ?

Le lundi 2 octobre le CCAS a accueilli le premier forum des aidants.

Afin de prolonger ce temps de rencontre **3 ateliers vont se dérouler les mardis de novembre de 14h à 16h.**

Ils se déroulent à la médiathèque BOMA.

**Mardi 14 novembre** : Aidant, mais pas seulement.

**Mardi 21 novembre** : Aidant et heureux, animé par une sophrologue.

**Mardi 28 novembre** : Aidant et en forme, animé par une professeure de Yoga.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Marjorie Rapin : 06 07 76 24 65 ou [marjorie.rapin@n.aquitaine.mutualite.fr](mailto:marjorie.rapin@n.aquitaine.mutualite.fr)



### DISTRIBUTION DES COFFRETS GOURMANDS À NOS AÎNÉS

Le **dimanche 7 janvier à partir de 14h**, les élus auront le plaisir de remettre ces coffrets autour d'un chocolat gourmand. Pour ceux qui ne pourraient se déplacer les conseillers municipaux viendront les porter à leur domicile dans le courant du mois de janvier. **Un courrier adressé dans les jours prochains vous permettra de vous informer plus précisément.** N'oubliez pas d'y répondre!



#### La parole est à la majorité

Alimentée par les difficultés d'accès à la propriété, l'inflation globale du coût du logement, le tassement du niveau de vie, le vieillissement de la population ainsi que le changement de structures familiales, la demande de logements abordables ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte de croissance de demandes, en particulier issues de personnes âgées et de jeunes gens se paupérisant, nous nous alertons des profondes remises en question du modèle économique et d'activité auxquelles sont confrontées les bailleurs sociaux qui voient leur capacité d'investissement s'amenuiser.

Ceci nous semble d'autant plus inquiétant que la recherche d'un logement accessible est devenue une priorité pour de nombreux ménages.

Si nous nous félicitons d'avoir anticipé cet enjeu, en créant, malgré les réserves d'opposants aux logements sociaux, des résidences adaptées et bien isolées, nous mesurons que leur production sera désormais plus complexe. Or, la situation sociale et économique des séniors et des jeunes se dégradent fortement et méritent que les efforts soient poursuivis pour leur garantir un habitat digne.

Nous ne pouvons nous résigner à ce qu'ils soient contraints de choisir entre se chauffer ou se nourrir.

#### expression politique

#### La parole est à l'opposition

Voilà quelques jours nous avons eu la surprise de recevoir un magnifique livret, tout en couleurs. Treize pages à la gloire de la Majorité en place avec 65% des objectifs du mandat atteint en 3 ans. Qu'en dire ? Et bien vivre à ST Denis de Pile ce n'est pas si coloré que ça. Rappelons que c'est une ville de 2800 hectares avec 80 Kms de route communales plus les voiries départementales avec 29 Hameaux pour certains jusqu'à plus de 6 kms du centre-ville. Alors oui le centre-ville et ses abords sont bichonnés mais loin s'en faut pour les hameaux que la plupart des habitants ne connaissent même pas. Alors quelques questions. Combien de Dionysiens : sur les 6000 pièces d'identités ? sur les 3500 inscrits à la Médiathèque ? De même la mutuelle communale le passeport santé et le point justice à Bômale combien l'utilisent ? Le transport accessible pour qui à part ceux du centre ? Les vélos électriques oui juste dire que la plupart du temps ils ne bougent pas. Des contrôles réguliers de vitesse où ? surement pas Route de Coudreau. Le sport vacances pour combien d'enfants ? Le PLU révisé pour éviter l'étalement urbain. On se moque de tous ceux qui dans les hameaux ayant de grands terrains souhaitaient vendre ou donner à leurs enfants. Sur 2800 Hectares cela ne représentait pas tant d'espace étant donné que par ailleurs 83 hectares de Zones naturelles sont préservés. Hectares qui, paraît-il on peut découvrir à pieds. Ils ont où ? Un mot sur l'éclairage public : Extinction de 00h à 5H du matin sauf à NOUET. Comprenez que peut ?

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ  
VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :  
Pascal RAYMOND / Henriette DUFOURG-CAMOUS / Franck HALBERSTAM

Le contenu de ces tribunes politiques n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

# le Trophée Roses des Sables

l'image



Après un appel au don de l'équipage MAM'PACAP pour l'association «enfants du désert» qu'elles soutiennent, l'école élémentaire Anne Frank a répondu présente ! Le vendredi 6 octobre, Corinne, très émue, est venue récupérer les très nombreux dons des élèves qui partent aux enfants du Maroc dès le 12 octobre ! Les Mam'pacap sont fières de transporter tous vos dons au Maroc !

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE **LA CALI** L'AGGLO RIVE DROITE DE BORDEAUX *des citoyens, des idées, un territoire*

### le CoDév

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CALI

Composé de 90 habitants du territoire, le Conseil de développement de La Cali est en fonction depuis 2021 et a été mandaté pour 3 ans. Une campagne de renouvellement des membres sera prochainement lancée pour le recrutement des citoyens qui composeront le CoDev 2024 > 2026.

### *Un outil de démocratie participative à l'échelle du territoire*

#### De quoi s'agit-il ?

Le CoDév est un outil de démocratie participative, une instance composée d'habitants du territoire bénévoles et dont la tâche est de se prononcer sur des missions ou projets intercommunaux afin « d'enrichir la décision politique ». Cette assemblée a pour but de regrouper des bénévoles issus de tous les horizons: associations, entreprises, étudiants (+ de 18 ans), retraités, actifs... en créant un réseau accueillant, ouvert et convivial composé de 90 membres (45 membres nommés par voie de candidature : 1 personne par commune + 45 membres désignés par tirage au sort sur les listes électorales). Plus un président nommé par le Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais.

#### Objectifs ?

Les administrés devront réfléchir ensemble à l'avenir du territoire et co-construire un projet citoyen pour La Cali et ses 45 communes.

#### Missions du CoDév ?

- Capter les bonnes idées de la société civile pour « **Imaginer les services publics de demain** »
- Faire remonter les questions qui préoccupent les citoyens afin de « **Parler de ce qui fait débat** »
- Booster les recours à la consultation des citoyens pour « **Accentuer la participation** »
- **Recueillir les avis des administrés** sur les projets de territoire menés par La Cali

#### Quels sujets ?

Tous les domaines variés de la vie publique et du ressort des compétences de La Cali peuvent être évoqués : **Logement, transports, environnement, santé, enfance, économie, jeunesse et sports ...**

#### Des exemples de propositions du CoDev déjà mises en action par La Cali :

- Subventionner l'acquisition des modes de déplacements doux : La Cali a déployé cette mesure en novembre 2022.
- Créer des espaces de co-working en milieu rural : un espace à Nérigean a été soutenu.
- Bénéficier du Car Express Créon > Bordeaux : une étude sur l'extension de la ligne vers Saint Quentin de Baron est en cours.
- Créer des aires de covoiturages le long de la RN 89 : projet programmé à Abzac.



**La nouvelle  
campagne de  
recrutement  
sera lancée  
début  
novembre 2023  
!**

**+ infos : <https://www.lacali.fr> // [conseildedeveloppement@lacali.fr](mailto:conseildedeveloppement@lacali.fr) // 05 24 24 21 74**



**DU 14 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE**

**LE PARTI PRIS DES LIVRES**

ESPACE ALBERT CAMUS | **BOMA**

Maddalena Rodriguez-Antoniotti est plasticienne et écrivain. Ses œuvres ont fait l'objet de nombreuses expositions tant en France qu'à l'étranger, ainsi que de commandes et acquisitions publiques (notamment muséales). Son Parti Pris des Livres photographique, à la chambre noire, est un hommage vibrant au corps du livre. À des peaux de papier dont elle révèle la sensualité. **Accès libre sur les horaires d'ouverture de la médiathèque.**

**PROJECTION FAHRENHEIT 451**

**VENDREDI 20 OCTOBRE A 20H30.**

CINÉMA GRAND ÉCRAN | **LIBOURNE**

L'HISTOIRE DU PAPIER

CONFÉRENCE DE PIERRE MARC DE BIASI

**SAMEDI 28 OCTOBRE A 15H00.**

SALLE DES MARIAGES | **CHARTREUSE DE BOMA**

**11 NOVEMBRE**

**CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS**

DEVANT LA MAIRIE | **11h30**

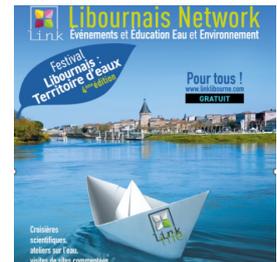
**Accès libre. 11h30 :** Cérémonie au Monument aux Morts, place de Verdun. Marseillaise interprétée par la chorale de Saint Denis de Pile (association Instru'menthe). Chant «Au dessus du pont» par les élèves de l'école élémentaire Anne Frank **12h00 :** Défilé et dépôt de gerbes - Cimetière, monument de 1870. **12h30 :** Vin d'honneur offert par la municipalité - Maison de l'Isle. **13h00 :** Repas amical - Maison de l'Isle. Organisé par l'ACPG CATM TOE (Association des anciens combattants).

**Inscription au repas avant le 5 novembre au 05 57 84 25 15.**

**17-18 NOVEMBRE**

**FESTIVAL LIBOURNAIS : TERRITOIRE D'EAUX MÉDIATHÈQUE | BOMA**

Le festival « Libournais : territoire d'eaux », délocalisé pour la première fois à Saint-Denis-de-Pile, propose des ateliers et animations gratuites pour tout comprendre sur la ressource en eau de notre territoire (cycle de l'eau, biosphère, accès à l'eau potable, usage responsable...). Ateliers, expositions, visites de sites et balades naturalistes seront proposées aux groupes scolaires et au public. Une soirée slam en musique et impro avec les Électrons Lib' et Daitoha sera programmée pour la première fois à l'Accordeur. **Infos sur [boma-qg.fr](http://boma-qg.fr)**



**OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE**

**PROGRAMMATION DE L'ACCORDEUR**

Retrouvez la programmation proposée par L'Accordeur sur leur site :

[www.laccordeurlasalle.com](http://www.laccordeurlasalle.com)

**19 SEPT**  
CONCERT & PRÉSENTATION DE LA SAISON  
P.6

**30 SEPT**  
MAD SIN  
+ LES BOULENVRACS  
+ DAMAGE CASE  
P.7

**7 OCT**  
PRINCESSES  
CIE DAKATCHIZ  
P.8

**14 OCT**  
STEVE AMBER  
+ SBRBS  
+ BLACKBIRD HILL DJ SET  
P.9

**20 OCT**  
CHRISTIAN OLIVIER  
+ BATLIK  
P.10

**17 NOV**  
LIBOURNAIS : TERRITOIRE D'EAUX  
P.11

**18 NOV**  
18E L'ISLE EN JAZZ  
P.12

**18 NOV**  
JAM SESSION / OPEN MIC  
P.13

**25 NOV**  
ÉPOPÉE  
CIE EL DESTINO  
P.14

**1ER DÉC**  
BOLLYWOOD AU MAHAL  
AMRAT HUSSAIN  
P.15

**15 DÉC**  
INCLASSABLES  
CIE LA NAINÉ ROUGE  
P.16

**16 DÉC**  
IGEE  
+ WORKSHOP CREW  
P.17

**QR CODE**

**SOMMAIRE AGENDA**

**24 NOVEMBRE 18H30**

## CONCERT WILLIAM THEVIOT

ESPACE ALBERT CAMUS | BOMA

Un pianiste pas si classique !

Le pianiste méridional William Theviot est aussi à l'aise dans le répertoire commenté de la musique romantique que dans des conférences pour faire passer ses messages inclusifs qui défendent les artistes et d'autres profils atypiques. A force de recherches, il s'est constitué un répertoire « décalé » allant jusqu'à réhabiliter des artistes oubliés ou locaux.

**Tout public / 5€ / réservation conseillée au 05 57 55 19 45**

**2 DECEMBRE A 11H00 & 16H00**

## VERSANT VIVANT

ESPACE ALBERT CAMUS | BOMA

Versant Vivant est un spectacle musical sensible et contemplatif, où s'entremêlent des compositions électro-acoustiques et toute une variété de manipulations plastiques réalisées en direct. Emilie Tarascou dessine, sous l'œil de la caméra, des paysages naturels auxquels elle donne vie grâce à quelques animations. Pour accompagner cette rêverie organique, Simon Kansara crée une musique de boucles aériennes. Cordes pincées ou grattées, flûtes, claviers, beats

**A partir de 6 ans/ Entrée libre/ réservation conseillée au 05 57 55 19 45**



**16 DÉCEMBRE 15H-18H**

## FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE PORTRAITS DE FAMILLES

MAISON DE L'ISLE | BOMA

Après-midi festive et conviviale autour d'ateliers créatifs, stand maquillage, goûter et spectacle.

**Ouvert à tous. Gratuit. Places limitées. Réservation au 05 57 55 19 45.**

**Samedi 11 novembre :** Commémoration du 11 novembre - Repas amical - Maison de l'Isle. Organisé par l'ACPG CATM TOE (Association des anciens combattants).

**Vendredi 17 novembre :** Loto - Les petits Dionysiens 33 - Maison de l'Isle

**Samedi 18 novembre :** Repas - Gym 1 - Salle des Fêtes

**Dimanche 19 novembre :** Repas Les Amis de l'Eglise - Salle des Fêtes

**Dimanche 26 novembre :** Repas dansant - Comité des fêtes - Maison de l'Isle

**Du 02 au 03 décembre :** Exposition artisanale / Marché - Artisan'isle - Maison de l'Isle

**Samedi 9 décembre :** Loto - Actifibromyalgie 33 - Maison de l'Isle

**Dimanche 31 décembre :** Réveillon du 31 - Danse Project - Maison de l'Isle

**Dimanche 7 janvier :** Distribution colis des aînés - Maison de l'Isle



**17 DÉCEMBRE**

## MARCHÉ DE NOËL

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE | CENTRE-VILLE

Marché, produits du terroir, studio photos, surf des neiges, canons à neige, randonnée déguisée, balades à poneys... et une nouveauté «le chalet «Toboggan hiver»». Rendez-vous pour une nouvelle édition du marché de Noël à Saint Denis de Pile. **Animations gratuites.**

**7 DÉCEMBRE**

**À PARTIR DE 17H30**

## TELETHON DES ENFANTS

APS MATERNELLE | L'ACCORDEUR

Spectacle musical réalisé par les enfants, vente d'objets fabriqués par les enfants, exposition d'œuvres sur le thème «Muscle ton téléthon», goûter festif..

**Ouvert à tous. Gratuit.**

**AFMTELETHON**

INNOVER POUR GUERIR



Programme non exhaustif et susceptible de modifications.

# SAINT DENIS DE PILE

Rencontrez vos élus et échangez sur la vie des quartiers et les projets



## Mardi 28 novembre

Secteur centre-ville  
(zone bureau de vote n°1)

## Jeudi 7 décembre

Secteur nord-ouest  
(zone bureau de vote n°2)

## Mardi 5 décembre

Secteur sud  
(zone bureau de vote n°3)

## Jeudi 14 décembre

Secteur est / nord-est  
(zone bureau de vote n°4)



Renseignements : 05 57 55 44 35

ou [democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr)

Facebook : @SaintDenisdePile | [www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)